

PCAET LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE EST OFFICIELLEMENT LANCÉ !

DEPUIS LA FIN MAI, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME S'ALLIE À PLUSIEURS ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS UN PLAN CLIMAT POUR LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE.

Le 25 mai 2018, l'étude de planification énergétique, en partenariat avec la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme, avec le soutien financier de l'ADEME, et la collaboration des Communautés de Communes (l'Est de la Somme, Terre de Picardie et Haute Somme), a lancé le volet énergétique du plan climat.

Le territoire entre alors en phase de diagnostic jusqu'en décembre 2018. Durant cette période, des spécialistes dresseront un bilan énergétique complet (empreinte énergétique, émissions de gaz à effet de serre, bilan carbone...) et effectueront un travail de prospection (étude des tendances) afin d'établir une stratégie pour la fin de l'année. L'objectif étant d'aboutir à des fiches d'actions pour 2019 comme par exemple :

- Développer une permanence de l'Espace Info Energie sur le territoire
- Accompagner et Sensibiliser sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables
- Accompagner la réhabilitation énergétique du parc privé
- Mener des actions de lutte contre la précarité énergétique
- Mener une politique énergétique sur le patrimoine public

D'OÙ VIENT LE PLAN CLIMAT ?

Lors de la COP21, grande réunion de l'ONU (196 délégations), tenue à Paris en décembre 2015 au sujet du climat et du développement durable, une Loi Relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) a été votée à l'unanimité. Elle vise à renforcer la lutte contre le réchauffement climatique en le limitant à moins de 2°C. Cette loi ne s'applique pas aux petites collectivités. Toutefois, elles peuvent mettre volontairement en place une stratégie et un programme d'actions en prenant appui sur la démarche du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)*.



À l'échelle de leur territoire, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants doivent mettre en place un plan climat. C'est pourquoi, la Com de Com de l'Est de la Somme associée au PETR**, dans l'objectif d'un engagement climat-énergie durable, contribue à cette opération le 28 mai 2018.

*Anciennement PCET, celui-ci consiste à lutter contre le réchauffement climatique en s'engageant à réduire l'émission de gaz à effet de serre.

** Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Coeurs de Hauts de France